



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020**

# Sommaire

<b>La DCSD</b>	<b>4</b>
Que fait-elle ?	4
Comment est-elle organisée ?	5
Qui est-elle ?	6
La DCSD : état des lieux en 2020	7
<b>La DCSD : nouvelles perspectives</b>	<b>10</b>
Un environnement partenarial de plus en plus large	10
Une mobilisation croissante de l'UE	11
Une réorientation géographique graduelle	12
Un investissement dans de nouvelles thématiques	13
<b>2020 : la DCSD face à la crise sanitaire</b>	<b>14</b>

## LES CHIFFRES CLÉ DE LA DCSD EN 2020

311 Coopérants à l'étranger

251 militaires

60 civils



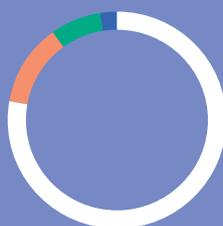
29

Écoles et centres de formation à l'étranger



39,26 M€

Budget d'intervention



● 31,62 M€ P105  
● 4,5 M€ P209  
● 2,74 M€ UE  
● 0,4 M€ Autres



2676

Cadres étrangers formés



113

Missions d'expertise à l'étranger



---

## Général Thierry Marchand, Directeur de la Coopération de Sécurité et de Défense

---

Comme à chaque début d'année, le moment est propice pour faire le bilan de notre action de coopération de Sécurité et de Défense. Cet exercice prend cette année une teinte particulière compte tenu de la crise sanitaire qui a profondément marqué le millésime 2020. Pour nous d'abord, puisque cette pandémie nous a contraint à modifier en conduite nos habitudes et nos procédures. Pour nos partenaires également qui aux quatre coins du monde ont tous été touchés par le COVID 19 dans des périodes et dans des proportions différentes. L'année 2020 aura donc été une année singulière au cours de laquelle l'adaptation aura été le maître mot.

S'il me fallait caractériser cette période je m'appuierais sur trois idées force.

La première est celle de la stabilisation de nos moyens. Elle procède d'une volonté politique de maintenir notre niveau d'influence dans le monde en soutenant les actions de coopération dans le large spectre du continuum Sécurité-Défense. En 2020 notre réseau de coopérateurs et nos budgets d'interventions sont restés stables, permettant la poursuite des actions déjà engagées et la mise en chantier de nouvelles structures. Je citerai ici à titre d'exemple la montée en puissance de l'AILCT en République de Côte d'Ivoire, qui constitue un exemple fort de notre implication,

avec les pays africains, dans la lutte contre le terrorisme. Je souhaite également souligner ici la part croissante des fonds européens dans le portefeuille de la DSCD. En cela, le directeur met en œuvre la volonté française d'amener l'Europe à mieux prendre en compte les questions de défense et sécurité, par le Fonds européen de défense mais également par la Facilité européenne de paix. Grâce à son réseau notre Direction s'assure ainsi que les priorités françaises sur le terrain bénéficient des financements adéquats.

La deuxième est celle de l'agilité de notre système de coopération. Dès le mois de mars 2020 la pandémie a eu un impact direct sur nos activités notamment pour l'accueil des stagiaires dans les centres de formation en France comme dans nos ENVR. De la même manière, une très forte proportion des missions d'expertise programmées ont dû être reportées ou aménagées. Au bilan c'est toute une dynamique de coopération qui s'est brutalement interrompue à la fin du premier trimestre. Face à cette contrainte majeure, nos plans de coopération ont dû être rapidement analysés, adaptés et ajustés au fil de l'eau. Avec pragmatisme, une nouvelle programmation a été bâtie, traduisant la très forte interactivité entre l'échelon central, les postes, le réseau de coopérateurs et les ministères partenaires. Au bilan, je tiens ici à remercier l'engagement de chacun qui a permis que l'année 2020 ne soit pas une année perdue.

Enfin la troisième idée importante à retenir de cette année 2020, me semble être celle de la pertinence d'une coopération qui a su cette année encore démontrer sa modernité et son efficacité par son implication directe au service de l'action extérieure de notre pays. Bien entendu la lutte contre le COVID 19 a été une action majeure de notre coopération au profit des pays partenaires, que ce soit par la livraison ou le financement en urgence de matériels ou encore par le conseil à la gestion de crise via nos coopérateurs du domaine médical ou de la Sécurité Civile. Je note aussi l'engagement en urgence d'un programme de coopération au profit de la Protection Civile libanaise suite à l'explosion du 4 août dans le port de Beyrouth. Enfin, nos engagements pour l'Indopacifique, la lutte contre la déforestation de la zone amazonienne ou le renforcement de notre coopération au Sahel se sont traduits en 2020 par le déploiement de nouveaux coopérateurs.

Au bilan, 2020 restera pour la DSCD une année atypique au cours de laquelle elle a pu amorcer, malgré les événements, la première étape d'un ambitieux plan de modernisation. dont l'objectif est clair : construire sur les fondations de notre longue tradition de coopération, le Partenariat de Défense et de Sécurité dont la France a besoin pour faire face aux défis du XXIème siècle.

# Que fait la DCSD ?

## La coopération structurelle de sécurité et de défense



La Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD) a pour mission de mettre en œuvre, au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), la coopération structurelle de la France avec ses États partenaires dans les domaines de la défense et de la sécurité, intérieure et civile.

Complémentaire de la coopération opérationnelle menée dans leurs domaines respectifs par le ministère des Armées et le ministère de l'Intérieur, la coopération structurelle vise au renforcement capacitaire – humain et logistique – des armées ou forces de sécurité des pays partenaires, à moyen et long terme. Ses principaux modes d'action sont l'apport d'expertise, la formation de cadres et l'appui à la constitution de capacités.

Si la DCSD s'inscrit dans la tradition de la coopération française, elle prend désormais en compte de nouveaux paramètres :

- La réorientation des priorités diplomatiques et stratégiques de la France vers de nouvelles régions du monde ;
- L'émergence de nouvelles menaces ou problématiques sécuritaires (cybercriminalité, protection civile, risques sanitaires et écologiques ...), qui poussent notre coopération à innover ;
- L'augmentation du nombre d'acteurs de la sécurité, dont l'Union européenne, qui font évoluer notre coopération d'une dimension essentiellement bilatérale à une action multilatérale coordonnée. Face à ces évolutions, la DCSD a à sa

disposition une expertise interministérielle dont les résultats contribuent durablement à la réduction des risques à l'échelle internationale comme à faire rayonner l'influence de notre diplomatie.



# Qu'est-ce que la DCSD ?

## Comment est-elle organisée ?

La DCSD est une direction du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Appartenant à la Direction générale des affaires politiques et de sécurité, elle est ainsi placée fonctionnellement au cœur du dispositif diplomatique de la France.

À l'étranger, la DCSD est insérée dans le réseau diplomatique français par l'intermédiaire de 311 coopérants affectés dans 51 pays. Formellement membres du personnel de l'ambassade de France dans leur pays d'affectation, les coopérants DCSD sont placés auprès des autorités de l'Etat partenaire afin de leur apporter leur expertise et de mener à bien des projets de coopération de sécurité et de défense. Leur activité est une composante souvent

majeure des relations bilatérales entre la France et le pays bénéficiaire.

À l'administration centrale, la structure interne de la DCSD reflète le caractère mondial de son activité, la variété des thématiques sécuritaires dont elle traite, ainsi que le volume et la diversité des actions qu'elle met en œuvre.

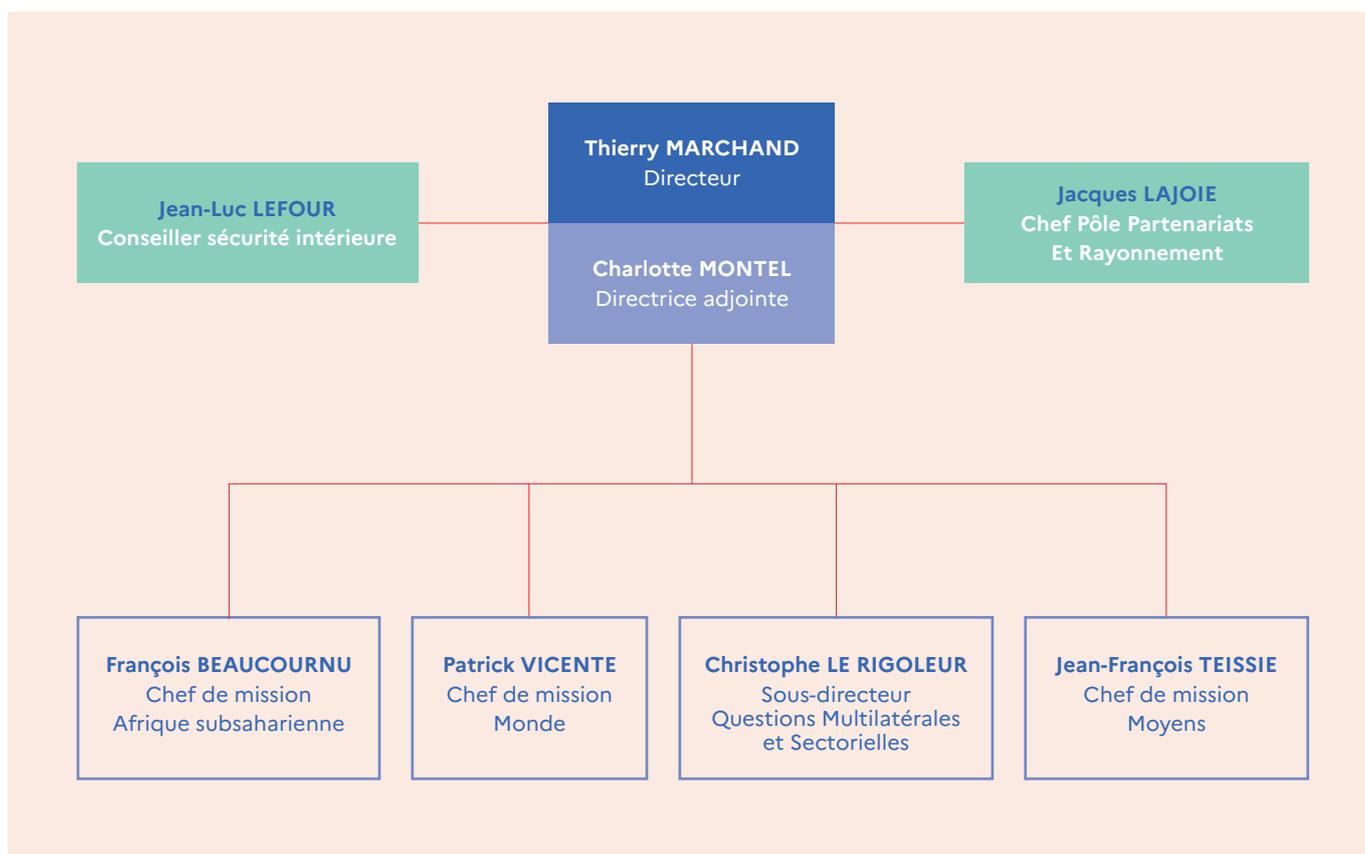
Le suivi géographique, par régions et par pays, de la coopération structurelle de sécurité et de défense est assuré par deux sous-directions, l'une chargée de l'Afrique subsaharienne (qui concentre encore la majorité des moyens de la DCSD), l'autre du reste du monde.

La sous-direction des Questions multilatérales et sectorielles assure le suivi

transversal dans le monde entier de diverses thématiques sécuritaires (cybersécurité, lutte contre le terrorisme, protection civile, sécurité et sûreté maritimes...), ainsi que le développement des partenariats internationaux de la DCSD (Nations Unies, Union européenne...)

Enfin, la sous-direction des Moyens, qui représente la moitié des effectifs de la Direction, assure la gestion de son activité et de son réseau de coopérants dans toutes ses composantes : ressources humaines ; suivi juridique, administratif et financier ; organisation logistique des formations et des missions d'expertise ; achat et expédition des dons de matériels.

## ORGANIGRAMME



# Qu'est-ce que la DCSD ?

## Qui est-elle ?

La coopération structurelle mise en œuvre par la DCSD a pour objectif de renforcer la capacité des États partenaires à exercer leurs missions régaliennes dans la plupart des domaines ayant trait à la défense, la sécurité intérieure et la protection civile. Accomplir cette mission implique de faire appel à une très vaste palette de compétences couvrant des spécialités techniques très variées : armées, police, gendarmerie, protection civile, justice, douanes...

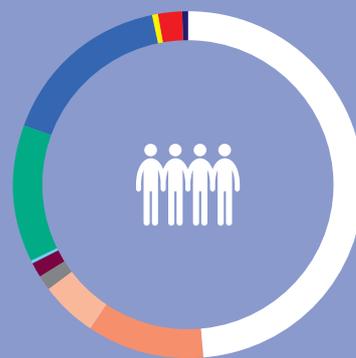
Cette diversité de compétences se reflète dans le recrutement de la DCSD, en administration centrale comme à l'étranger.

À Paris, la Direction compte 60 agents : militaires, gendarmes, policiers, experts en protection civile, diplomates, contractuels civils. Unique au sein du Ministère de l'Europe et des affaires

étrangères, cette variété de profils professionnels permet à la DCSD de disposer de toutes les compétences nécessaires à l'élaboration et à la conduite de ses projets de coopération, à la gestion administrative de son réseau de coopérants, à la concordance de son action avec les priorités diplomatiques de la France et à la coordination de son environnement interministériel.

Cette diversité d'origines professionnelles est encore plus marquée dans le réseau des coopérants à l'étranger. Les 311 coopérants de la DCSD sont issus de quatre administrations (Armées, Intérieur, Économie, Justice), dont ils représentent un très large spectre de compétences techniques. Cette richesse d'expériences professionnelles donne toute sa valeur au réseau DCSD, et constitue le socle de la coopération structurelle de sécurité et de défense.

### D'OÙ VIENNENT LES COOPÉRANTS DCSD ?



# La DCSD : état des lieux en 2020

## Le conseil, l'expertise



Le conseil est le mode d'action le plus original et le plus emblématique du modèle français de coopération structurelle de sécurité et de défense.

Grâce à des coopérateurs français de haut niveau insérés au sein de l'appareil étatique de leur pays d'accueil, ou au sein d'une organisation internationale, le réseau DCSD apporte aux autorités politiques, militaires ou sécuritaires des États et organisations internationales (Union africaine, Secrétariat du G5-Sahel...) partenaires un conseil stratégique « de proximité », dans une grande variété de domaines.

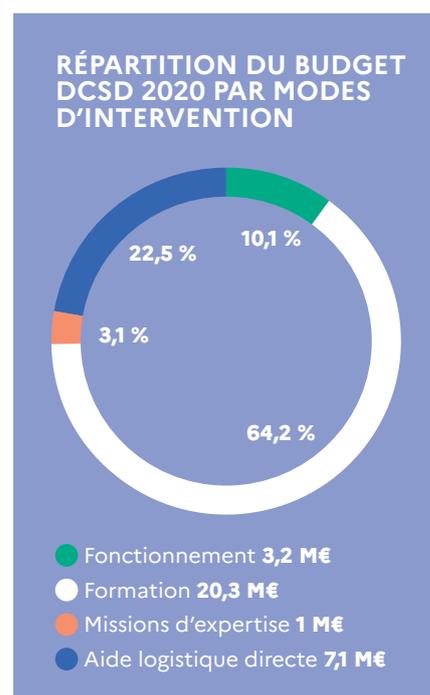
Ces actions de conseil s'inscrivent en cohérence avec les nouvelles priorités de la diplomatie française, particulièrement dans la stratégie d'influence à l'international qu'elle est en train de développer sous l'impulsion du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

L'expertise conceptuelle, technique ou logistique mobilisée par la DCSD met

les savoir-faire français de façon générale à la disposition du pays ou de l'organisation bénéficiaire, dans tous les domaines ayant trait à la (re)structuration des forces armées et de sécurité, par l'intermédiaire d'audits, d'évaluations et d'appui à la mise en œuvre dans une grande variété de disciplines : organisation des armées, directions ou services (finances, ressources humaines, administration), expertise technique spécifique sur une capacité ou un équipement, santé, commandement, etc.

Outil privilégié pour leur souplesse, les missions d'expertise de courte durée permettent de fournir aux pays partenaires un appui sur des sujets spécifiques à la pointe du savoir-faire français, dans tous les domaines pertinents de la coopération structurelle de sécurité et de défense. Rapides à mettre en œuvre, elles autorisent une adaptation en temps réel de l'action de la DCSD aux évolutions des priorités géographiques et thématiques, ainsi qu'aux demandes des partenaires.

En dépit des conséquences de la crise sanitaire, 113 missions d'expertise ont pu être avoir lieu en 2020 (voir p. 15).



# La DCSD : état des lieux en 2020

## La formation des cadres étrangers



### L'enseignement du français

La DCSD vise, grâce à l'enseignement du français, à renforcer l'interopérabilité des forces étrangères francophones et non-francophones dans le cadre de leur coopération bilatérale de défense et de sécurité, ainsi que la participation de contingents étrangers aux opérations de maintien de la paix (OMP) en environnement francophone.

En 2020, la Direction a mis en œuvre de l'enseignement de français pour des pays non francophones (101 pays soutenus, 2,3 M€ de budget) et du conseil auprès de centres de formation aux OMP en Asie, en Afrique et en Amérique latine (10 coopérants militaires insérés). Elle a également déployé un réseau de 38 jeunes Français diplômés « Français langue étrangère » auprès des centres de formation linguistique des forces de sécurité et de défense de 28 États partenaires.

La formation est de loin, en volume, le principal mode d'action de la coopération structurée. La DCSD propose à des cadres des pays partenaires une offre diversifiée de formations, en France et à l'étranger, de courte ou longue durée. Ces dispositifs visent principalement 2 objectifs : le renforcement des capacités des États et le rayonnement du savoir-faire français.

### La formation des élites et des cadres militaires en France

La DCSD permet chaque année à des cadres étrangers de suivre, dans les meilleures écoles françaises en matière de défense et de sécurité (Saint-Cyr, École de guerre, École des commissaires de police, Écoles d'application...), des formations initiales ou continues, généralistes ou spécialisées, pour des durées allant de plusieurs semaines à un an.

La DCSD a également pu organiser en 2020, avec l'IHEDN, une session internationale consacrée, pour la première fois, aux enjeux sécuritaires de la zone indopacifique. 29 auditeurs issus de pays de la région y ont participé.

### Les Écoles internationales

La DCSD accorde un soutien pédagogique et financier à un réseau de 16 Écoles nationales à vocation régionale (ENVR) en Afrique, qui offrent des formations spécialisées à des militaires et des policiers. Elle affecte également des coopérants dans 13 écoles internationales dans le monde, qu'il s'agisse d'Écoles internationales à vocation régionales (EIVR) bénéficiant de financements internationaux ou de Centres de formation aux opérations de maintien de la paix (OMP).



### ÉLARGISSEMENT DES FORMATIONS À L'AILCT

L'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) d'Abidjan a poursuivi en 2020 sa montée en puissance. Visant à développer les capacités des États à lutter contre le terrorisme en Afrique, ce projet franco-ivoirien est caractérisé par son approche multidisciplinaire et interministérielle. La construction du centre d'entraînement sur le site de Jacquville a continué en 2020 sans subir de retard. Malgré les contraintes liées à la situation sanitaire, l'Académie a pu accueillir 13 formations en 2020, dont ont bénéficié près de 200 stagiaires, cadres des administrations antiterroristes et unités spéciales d'intervention, originaires des pays du G5 Sahel et du Golfe de Guinée.



# La DCSD : état des lieux en 2020

## L'aide logistique

La DCSD fournit une aide directe importante à la coopération structurelle de sécurité et de défense au travers de dons de matériels non létaux aux pays partenaires. Ce soutien logistique et technique est réalisé par l'achat des matériels concernés en France et leur acheminement jusqu'aux autorités concernées du pays partenaire. Couvrant un très large spectre d'équipements, ces dons contribuent à la matérialisation concrète de nombreux projets mise en œuvre par la

DCSD, conformément à nos axes d'action prioritaires : déploiement de capacités de surveillance (drones, observation aérienne) ; renforcement des structures de protection civile et de santé (matériel de secourisme, de sauvetage) ; équipement des centres de formation à l'étranger (ENVR, EIVR) ; moyens d'entraînement, d'intervention et de communication des forces armées et de sécurité intérieure (protections balistiques, tenues d'entraînement, ciblerie...)



### **L'AIDE AUX COMORES DANS LA LUTTE CONTRE LA MIGRATION CLANDESTINE : UNE CONTRIBUTION DÉCISIVE POUR RELANCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE DANS CE DOMAINE**

En appui du plan SHIKANDRA de lutte contre l'immigration clandestine à Mayotte, la DCSD a répondu en 2020 à un plan d'urgence développé par l'ambassade de France à Moroni en liaison avec les autorités comoriennes afin de lutter contre les départs clandestins depuis l'archipel. Engageant en fin d'année budgétaire 263 000€ de fonds non utilisés, la DCSD a contribué à la remise à niveau d'intercepteurs à la mer et à la reconstitution de capacités de mobilité et d'intervention terrestres, qui ont permis aux garde-côtes comme aux forces de sécurité intérieure comoriennes de conduire une action déterminée contre le phénomène de migration clandestine par voie maritime vers le département de Mayotte. Les résultats, que ce soit en termes de contrôle de l'espace maritime comorien ou de sauvegarde des vies en mer, sont particulièrement probants. Cette action sera poursuivie en 2021 dans un cadre interministériel.



# La DCSD : nouvelles perspectives

## Un environnement partenarial de plus en plus large

Compte tenu de la grande variété des domaines traités dans le cadre de la coopération structurelle de sécurité et de défense, la DCSD doit, pour agir efficacement, pouvoir faire appel à des expertises très diverses.

En France, la DCSD est située au cœur d'un large réseau interministériel (Armées, Intérieur, Économie et Justice) qui lui apporte l'essentiel de ses ressources humaines (notamment la totalité de ses coopérants à l'étranger), un réservoir d'expertise dans lequel elle peut puiser pour des actions de courte durée à l'étranger, et des capacités d'accueil et de formation en France (écoles militaires, écoles de police...)

Au-delà, l'émergence de nouvelles problématiques sécuritaires et l'augmentation du nombre d'intervenants dans le secteur la sécurité amène la DCSD à agir de plus en plus comme un coordonnateur de l'action d'opérateurs publics et privés et d'acteur internationaux, et à développer dans ce cadre des partenariats innovants.

La DCSD a ainsi signé en 2020, au nom du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, un accord de partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie afin de favoriser l'enseignement du français en milieu militaire, principalement en milieu OMP, grâce à la méthode d'apprentissage du français « En avant ! ».

Elle s'est également associée de façon originale avec l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ) dans le cadre du projet Vietnamiense Peacekeeping Center (voir p. 12). La GIZ ayant été désignée opérateur de ce projet par l'Union européenne, le coopérant DCSD inséré au sein du Centre travaille sous l'autorité de cet opérateur allemand.

En adaptant constamment ses modalités d'action à l'émergence de nouveaux partenaires, la DCSD préserve la pertinence de son modèle de coopération dans un environnement en évolution.

### IRAK : UNE COMPLÉMENTARITÉ D'ACTION ENTRE LA DCSD ET LE CDCS

Depuis 2018, la DCSD développe en concertation avec le Centre de crise et de soutien du MEAE (CDCS) des actions de coopération structurelle de sécurité intérieure en Irak, afin de contribuer à la stabilisation du pays. En 2020, malgré un contexte politique et sécuritaire toujours difficile dans le pays, et les annulations de nombreuses missions d'expertise causées par la crise sanitaire, la DCSD et le CDCS ont pu poursuivre la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités du Ministère irakien de l'Intérieur en matière de déminage subaquatique. Le CDCS a ainsi délivré une formation complémentaire aux brigades fluviales chargées de la détection et du marquage des zones polluées à Bagdad, Souleymanieh et El Anbar. La DCSD a pour sa part assuré la formation initiale et l'équipement de l'unité de plongeurs-démineurs de Bagdad, et a acquis quatre embarcations légères pour en doter les unités de déminage de Bagdad et El Anbar (pour un budget total de 349 000 €).



# La DCSD : nouvelles perspectives

## Une mobilisation croissante des financements européens au service de priorités communes



Projet soutenu par  
l'Union européenne

### UNE ACTION CONJOINTE DE LA DCSD ET DE L'UNION EUROPÉENNE EN AFRIQUE : LES PROJETS DEFEND

La Commission européenne finance depuis plusieurs années des projets « Défense Forces ENabling Development » (DEFEND), destinés à renforcer les capacités militaires des États partenaires africains dans la lutte contre les groupes armés terroristes dont la propagation constitue désormais un enjeu majeur sur le continent. En raison de ses compétences reconnues, la DCSD a été sélectionnée, en partenariat avec Expertise France, comme maître d'œuvre de deux projets DEFEND, l'un au Burkina Faso et au Bénin et l'autre au Togo et au Ghana. Doté d'un budget de 6,3 M€ sur trois ans, le projet Burkina Faso-Bénin a débuté en août 2020. Il vise, grâce à des fournitures d'équipements techniques, des formations et des projets d'infrastructure, à doter le Burkina Faso d'une capacité d'observation aérienne complète adaptée à ses besoins, et à renforcer les capacités du Bénin dans les domaines de l'observation aérienne et de l'intervention fluviale et terrestre. Avec un budget de 6,45 M€, le projet DEFEND Ghana-Togo, en cours de contractualisation, vise à soutenir les capacités d'observation aérienne des deux États voisins pour mieux contenir la menace terroriste dans la partie septentrionale de leurs territoires, tout en proposant un ambitieux volet destiné à renforcer le lien de confiance entre la population civile et les forces armées.

La DCSD s'engage de manière déterminée dans un mouvement de convergence avec l'action des institutions européennes en matière de coopération de sécurité et de défense. À ce titre, elle inscrit de plus en plus son action dans le cadre de projets financés par l'Union européenne, dans une logique de cohérence avec les priorités régionales et thématiques de la France.

Cette orientation vise à :

- valoriser la qualité de l'expertise française en matière de sécurité et de défense que la DCSD mobilise et, à travers elle, influencer les orientations de la politique de coopération de l'UE en matière de sécurité et de défense ;
- mobiliser des crédits européens en appui et en complément à notre action bilatérale.

La participation de la DCSD à des projets financés par l'UE prend différentes formes : pilotage direct d'un projet par la DCSD ; copilotage d'un projet avec un opérateur ; appui ponctuel à un projet conduit par un opérateur. À ce jour, la DCSD est ainsi impliquée dans la mise en œuvre d'une quinzaine de projets européens.

Depuis février 2020, la DCSD dispose d'un coopérant détaché auprès de la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) de la Commission européenne, spécialiste des questions de sécurité intérieure et de lutte anti-terrorisme. La mission de cet expert national détaché (END) est de :

- mettre son expertise à disposition de la Commission européenne et du Service européen d'action extérieure dans le cadre de l'élaboration de programmes de développement incluant une dimension sécuritaire ;

- sensibiliser et conseiller les fonctionnaires et militaires du réseau DCSD, à l'administration centrale comme à l'étranger, pour que leurs projets de coopération remplissent les conditions d'éligibilité aux financements européens.

**DCSD ET FINANCEMENTS EUROPÉENS**

Crédits UE délégués à la DCSD, opérateur principal :  
**9,9 M€** pluriannuel,  
dont 2,74 M€ en 2020  
(7 % budget DCSD)

Montant des projets UE mis en œuvre par des opérateurs avec l'appui du réseau DCSD :  
**85 M€** (pluriannuel)

Montant des projets UE appuyés par la DCSD de façon ponctuelle :  
**83 M€** (pluriannuel)

# La DCSD : nouvelles perspectives

## Une réorientation géographique graduelle

Pour des raisons liées à la fois à son héritage historique et aux priorités stratégiques que lui assignent nos autorités politiques, la DCSD consacre environ les trois quarts de ses moyens humains et financiers à la coopération structurelle de sécurité et de défense en Afrique sub-saharienne et le Sud de l'Océan indien.

Pour autant, elle adapte son réseau en permanence et est en mesure de réorienter les contours géographiques et thématiques de son activité de manière à accompagner les évolutions des priorités diplomatiques et stratégiques de la France. En 2020, pour le continent africain, la DCSD a poursuivi et amplifié son effort en direction de l'Afrique de l'Ouest autour de trois axes principaux : la prévention des crises dans les pays côtiers face au risque de propagation de la menace



terroriste en provenance du Sahel ; le renforcement de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée ; le soutien à l'action de la France et de la communauté internationale au Sahel via des partenariats avec les pays du G5 Sahel.

Parallèlement, une bascule d'effort a été initiée en direction de l'Est du continent, en Afrique orientale et australe : accroissement de la coopération de sécurité et de défense avec Djibouti (montée en puissance de l'École internationale de perfectionnement à la pratique de la police judiciaire) ; extension du partenariat avec l'Éthiopie au domaine de la marine de guerre ; contribution à la sécurisation des espaces français de souveraineté dans le Sud de l'Océan indien, particulièrement le canal du Mozambique, appui à la lutte contre l'immigration clandestine en provenance des Comores vers Mayotte.

Au-delà du continent africain, la DCSD a également entamé en 2020 un redéploiement de son réseau et de ses crédits d'intervention vers d'autres régions du monde à l'importance stratégique croissante pour la France : en Afrique du Nord et au Levant, consolidation de nos coopérations avec nos points d'appui traditionnels (Maroc, Tunisie, Jordanie, Liban) ;

### LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ALPC DANS LES BALKANS – PROJET EVOFINDER®

La DCSD participe à la lutte contre le trafic d'armes légères et de petits calibres (ALPC) dans les Balkans occidentaux, avec pour objectif de doter les États de la région d'un même dispositif informatisé d'identification, de suivi et de traçage balistique. Les systèmes EVOFINDER® dont seront dotés les États partenaires, et les formations associées, favoriseront ainsi la coopération régionale. Ils seront compatibles avec ceux déjà utilisés par la France et d'autres pays européens afin de promouvoir et de faciliter l'échange d'informations.

en région indopacifique, priorité présidentielle et interministérielle, croissance des moyens avec une action concentrée principalement sur la zone ASEAN, en appui aux capacités de souveraineté maritime des petits États insulaires (action de l'État en mer), à la coopération militaire dans le domaine du maintien de la paix et à la sécurité civile ; veille sur des coopérations d'opportunité potentielles dans ces deux régions, ainsi qu'en Amérique latine.



### VIETNAMESE PEACEKEEPING CENTER (VNPKC)

Le VNPKC forme les soldats vietnamiens qui doivent participer à des opérations de maintien de la paix (OMP). Dans le cadre d'un partenariat avec l'Union européenne, un coopérant militaire DCSD est affecté au poste de directeur des études du Centre. Sa mission est de favoriser l'insertion des contingents vietnamiens dans les OMP par l'apport de l'expertise française, reconnue en la matière, et le développement de l'enseignement du français.

# La DCSD : nouvelles perspectives

## L'investissement dans de nouvelles thématiques sécuritaires

La DCSD adapte en permanence son réseau et ses projets afin de répondre au mieux à l'émergence de nouvelles problématiques sécuritaires. Ainsi, le domaine de la protection civile acquiert depuis quelques années un poids croissant dans la coopération structurelle. Cette tendance résulte de la combinaison de plusieurs facteurs :

- La reconnaissance de plus en plus répandue dans le monde de la notion de biens publics mondiaux, et la prise de conscience par de nombreux pays de la nécessité de gérer leurs ressources naturelles de manière durable ;
- L'importance politique croissante de ces questions, particulièrement chez les jeunes générations qui y sont très sensibles, et plus généralement le désir des populations d'être mieux protégés contre les risques écologiques, sanitaires, industriels...

- Le savoir-faire éprouvé et reconnu de la France dans de nombreuses spécialités de la protection civile.

En 2020, la DCSD a initié ou poursuivi des projets de coopération en protection civile dans des domaines variés, en fonction des besoins exprimés par les pays partenaires, notamment : le volet Protection civile du projet 3 Frontières, qui vise à améliorer la délivrance de secours aux populations et la gestion des crises transfrontalières dans la zone frontière entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso ; en Mongolie, un projet de formation d'unités de secours à l'utilisation de matériels français achetés par les autorités mongoles (hélicoptères et camions incendie) ; le projet de Gestion des risques industriels au Liban (voir encadré) ; le projet Protection Civile Contre les Feux de Forêt en Amazonie (voir encadré), exemple de la contribution de la coopération en matière de protection civile à la préservation des biens publics mondiaux.

### LE PROJET GESTION DES RISQUES INDUSTRIELS AU LIBAN (GRIL)

À la suite de l'explosion du 4 août 2020 à Beyrouth, la Commission nationale NRBC libanaise a sollicité la DCSD afin que le Liban reçoive une assistance technique en matière de gestion des risques industriels, particulièrement des risques chimiques. Un projet a été initié, qui vise quatre objectifs principaux : cartographier les sites chimiques à risque au Liban ; former les industriels et les inspecteurs des installations à risque ; émettre des recommandations pour améliorer l'encadrement réglementaire de la gestion des risques chimiques ; doter les services de secours d'un plateau technique de formation mutualisable. Le projet GRIL devrait se terminer courant 2021.

### LE PROJET PROTECTION CIVILE FEUX DE FORÊT EN AMAZONIE (PCFFA)

Le projet PCFFA a pour finalité de contribuer au renforcement, grâce à des actions de formation initiale et continue, de la capacité opérationnelle, de commandement et de gestion de crise des services de Protection Civile des pays bénéficiaires pour prévenir et lutter contre les feux de forêts qui détruisent la forêt amazonienne. Mis en œuvre grâce à un partenariat entre la DCSD et l'Expertise France, il repose sur un coopérant DCSD en protection civile basé en Équateur et chargé de coordonner le projet pour toute la région. Outre l'Équateur, la Bolivie et le Paraguay se sont montrés intéressés par le PCFFA, qui a vocation à être étendu à tous les pays amazoniens.



# La DCSD face à la crise sanitaire

## Solidaire avec ses partenaires

Grâce à son réseau de coopérants et d'écoles, aux ressources et expertises qu'elle est capable de mobiliser rapidement et à des appuis financiers extérieurs, la DCSD a pu, en 2020, concrétiser la solidarité de la France avec les pays partenaires en contribuant, en coopération avec leurs forces de défense et de sécurité, à organiser la gestion à court et moyen terme de la réponse à la Covid-19.

### Soutien à des infrastructures de santé locales

Grâce à un appui budgétaire spécifique de 2,5 M€ de la Direction Générale de la Mondialisation du MEAE, nos coopérants dans trois régions du monde (Afrique du Nord et Levant, Amérique

latine, Afrique sub-saharienne) ont pu aider certains de nos pays partenaires à faire face à la pandémie de Covid-19, grâce à des dons de matériel sanitaire et à un soutien financier à des infrastructures de santé locales (20 pays bénéficiaires au total). Ils ont notamment pu, en Afrique, s'appuyer sur trois ENVR spécialisées : l'École d'application du service de santé militaire (EASSML) de Libreville, l'École des personnels paramédicaux des armées (EPPAN) de Niamey et l'École du Service de Santé des Armées (ESSAL) de Lomé.

### Mise en œuvre du projet PASS 2 COVID au Gabon

Face à la situation d'urgence créée par la crise sanitaire, le Ministre de la Santé du Gabon a demandé en avril 2020 le soutien

de la France pour lutter contre la pandémie. C'est ainsi, que grâce aux propositions et à l'engagement des coopérants de l'EASSML, 5 M€ de crédits provenant de l'Agence Française pour le Développement (AFD) ont permis de bâtir une réponse COVID en finançant un programme d'appui au secteur de la santé dans le pays (projet PASS2). Pour soutenir ce projet, l'AFD a réorienté des fonds en faveur d'une aide d'urgence visant à renforcer les capacités de réanimation des structures hospitalières de Libreville au profit des malades graves de la Covid-19.

Ce projet spécifique « PASS2 COVID » comprenait 4 modules : la fourniture et la remise à niveau de moyens techniques de prise en charge des patients graves pour les hôpitaux et unités mobiles en charge de la Covid-19 à Libreville ; des formations pour des médecins et infirmiers ; la création à Libreville d'un Centre opérationnel des urgences sanitaires (COUS) inspiré des structures comparables en place à Paris et à Dakar ; des actions de sensibilisation de la population et de communication autour de la prévention.

La maîtrise d'œuvre des trois premiers modules (3,9 M€ des crédits accordés par l'AFD) a été confiée aux coopérants militaires français qui étaient déjà affectés auprès du Service de santé militaire gabonais au titre de projets antérieurs à la pandémie, avec le renfort de la Mission de coopération de sécurité et de défense de l'ambassade de France. Ils ont entamé sans délai les actions prévues dans le projet. Le support de l'EASSML s'est révélé déterminant pour faciliter la montée en puissance du dispositif.

Ce renforcement capacitaire a permis d'apporter une réponse rapide en « équipe France » dans un contexte de crise sanitaire exceptionnel.



# La DCSD face à la crise sanitaire

## Réactive dans la gestion du réseau



coopération, la DCSD a réorienté autant que possible les crédits budgétaires non consommés en missions d'expertise (- 75 % par rapport à la programmation) vers le soutien logistique (+ 4,7 %) et la formation (+ 12,2 %). Les effets négatifs de la crise sanitaire sur les pays partenaires de la DCSD ont ainsi été contenus. Au final, 3 M€ de crédits non utilisés en raison de la pandémie ont été rendus au budget de l'Etat (8,8 % de la programmation initiale P105).

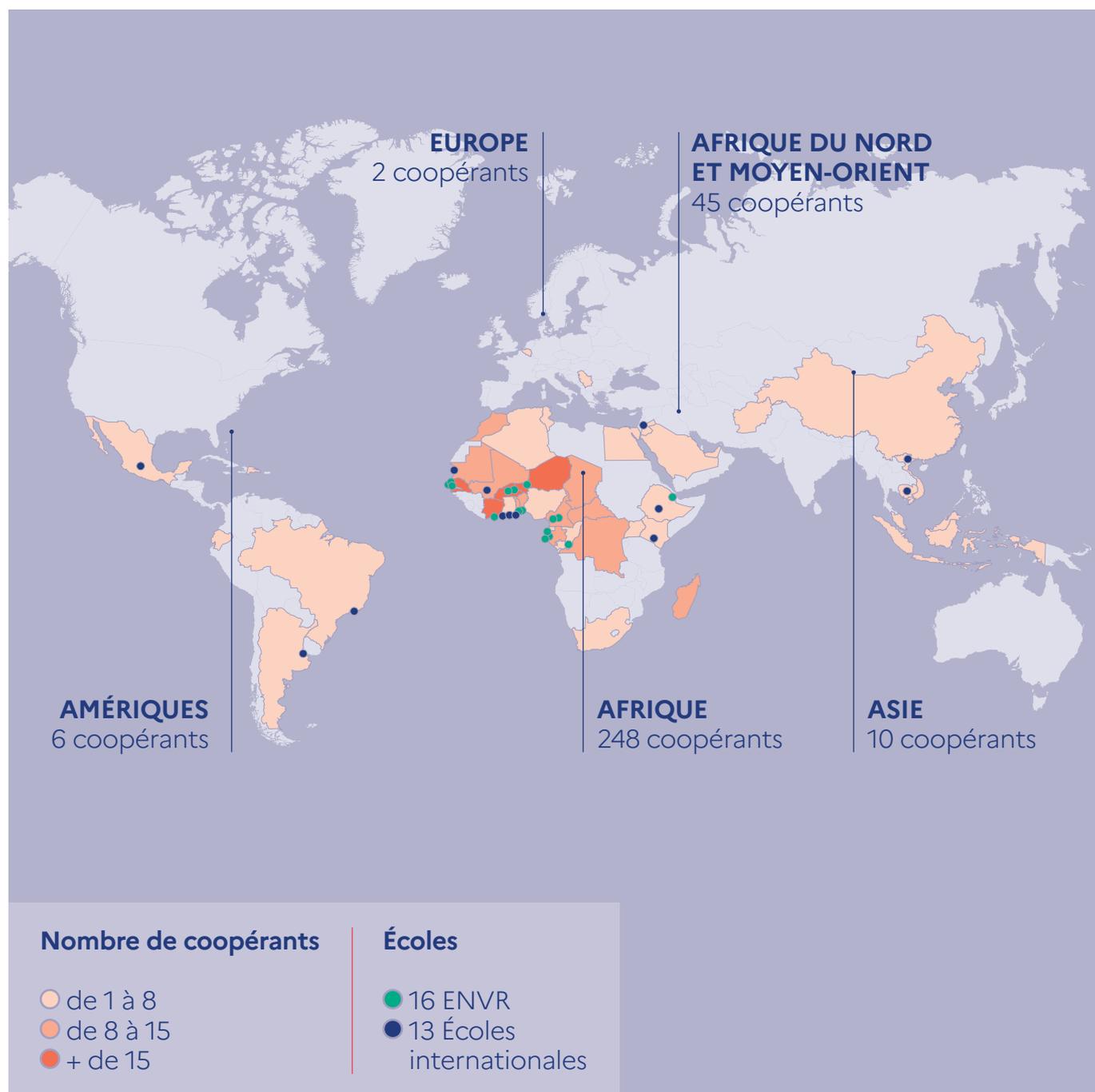
En raison des mesures de confinement et des restrictions de voyages mises en place parfois soudainement dans certains pays, de nombreux stagiaires étrangers en cours de formation dans le cadre d'un projet de coopération de la DCSD se sont retrouvés bloqués, en France ou dans un pays étranger (notamment dans les ENVR). La DCSD s'est mobilisée pour que ces stagiaires, parfois en situation difficile, puissent continuer à vivre dans des conditions matérielles correctes, puis rentrer dans leur pays d'origine.

Les restrictions liées à la pandémie ont aussi fortement affecté l'arrivée en poste des nouveaux coopérants du réseau DCSD qui devaient prendre leurs fonctions à l'été 2020. Ces retards ont entravé la continuité de fonctionnement du réseau et placé certains des intéressés, de facto en position d'attente pendant plusieurs semaines, dans une situation personnelle délicate. Une cellule spécifique de suivi a été créée au sein du Bureau des personnels de la DCSD afin de trouver une solution adaptée à chaque cas particulier. Grâce à son action, la totalité des nouveaux coopérants ont pu en pratique rejoindre leur pays d'affectation entre l'été et le mois de novembre 2020.

La pandémie de 2020 a également eu de fortes répercussions sur l'activité de la DCSD et de son réseau. La Direction s'est efforcée d'être réactive pour en limiter autant que possible l'impact, sur un plan aussi bien humain qu'opérationnel.

Les restrictions imposées aux voyages internationaux ont fortement diminué en 2020 la possibilité de réaliser des missions d'expertise de courte durée à l'étranger (113 en 2020, contre 790 en 2019). Afin de compenser cette baisse d'activité sur une partie de sa

# Carte du réseau DCSD en 2020



© MEAE 2021

Direction générale des affaires politiques et de sécurité  
Direction de la coopération de sécurité et de défense

**Conception graphique :** Marion Raffaitin

**Crédits photo :** © MEAE

**Impression :** Graph 2000

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

@CoopSecuDefense